

Organisation communautaire et action citoyenne

TRS8430

Session automne 2020

Chargée de cours Joëlle Dussault

Horaire du cours : Jeudi 9h30-12h30**Coordonnées :** Pavillon Thérèse-Casgrain
455 boul. René Lévesque,
Local W-4440
dussault.joelle@uqam.ca**DESCRIPTION DU COURS (selon l'annuaire)**

Ce séminaire, en s'appuyant sur différentes écoles de pensée, favorise une réflexion sur les pratiques d'organisation communautaire visant l'élargissement de l'espace démocratique. Examen approfondi de la manière dont certains auteurs définissent l'exercice du politique. Appropriation des concepts développés (monde commun, espace public, etc.) afin de les traduire dans une perspective d'intervention auprès des communautés. Examen de stratégies d'intervention à mettre en œuvre pour favoriser l'exercice du politique. Réflexion sur le rôle de l'organisateur communautaire et les dimensions éthiques de la pratique. Analyse critique d'expériences de mobilisation collective et examen de la manière dont les interventions ont favorisé l'agir ensemble.

Présentation :

Ce séminaire vise à explorer différentes facettes de l'organisation communautaire et de l'action citoyenne au prisme des enjeux contemporain du travail social. En se basant sur les assises théoriques et historiques de l'organisation communautaire au Québec, le séminaire met en lumière les caractéristiques propres à l'intervention communautaire, mais également ses mutations et ses défis. Malgré la prégnance de l'intervention individuelle et des modèles d'intervention brève, ce séminaire s'offre comme un espace pour réfléchir l'intervention auprès des groupes et des collectivités dans le travail social.

L'organisation communautaire, comprise à la fois comme profession et comme mode d'organisation sociale, inclut une multitude de perspectives dépassant largement le cadre de l'employabilité. Conceptualiser l'organisation communautaire comme logique d'action facilite ainsi la compréhension de la portée politique de l'action communautaire auprès de populations vulnérabilisées.

Finalement, le séminaire joint l'organisation communautaire à l'action citoyenne, et plus largement à l'action collective, en ce que le travail dans, par et pour l'amélioration des conditions de vie de collectivités se fait entre autres via un passage à l'action réfléchi dans le but de créer un changement social. Une littérature diversifiée est donc proposée pour accompagner les personnes inscrites au séminaire dans le développement d'une pensée complexe et critique quant aux notions entourant ce champ de pratique, qu'il s'agisse de l'injonction à la responsabilisation et à l'autonomie individuelle, des écueils des processus démocratiques, de la notion d'espace public ou de celle de citoyenneté. On comprend donc que l'organisation communautaire et l'action collective qui en découle s'inscrivent à la fois dans le champ de la relation d'aide et dans l'espace des mouvements sociaux.

Afin de réfléchir ces enjeux, le séminaire joint théorie et pratique pour ancrer les connaissances académiques dans des exemples concrets. L'intention est de développer des outils qui serviront à comprendre la richesse et la complexité de cas discutés en séminaire.

Axe théorique

- Fondements historiques et théoriques de l'organisation communautaire au Québec.
- Enjeux éthiques quant au rôle de l'organisation communautaire et à sa présence dans les communautés.
- Influence des types de démocraties sur les pratiques en organisation communautaire.
- Fondements théoriques et conceptualisation de l'action citoyenne et de l'action collective.

Axe empirique

- Enjeux actuels de l'organisation communautaire.
- Tendances actuelles dans les mobilisations collectives récentes.
- Études de campagnes d'organisation dans différentes communautés au Québec.

Objectifs généraux :

- S'approprier les théories et notions développées en séminaire, de sorte à approfondir les connaissances sur l'organisation communautaire et l'action collective.
- Maîtriser les liens entre la théorie de l'action communautaire et les différentes pratiques contemporaines dans lesquelles elle s'inscrit.
- Développer une perspective analytique et critique en lien avec la thématique du séminaire et son objet de recherche.

Objectifs spécifiques :

- L'étudiant.e pourra formuler des questions de recherche en lien avec l'organisation communautaire et l'action citoyenne.
- L'étudiant.e saura structurer un argumentaire de nature académique.

- À la fin du séminaire, l'étudiant.e.s pourra exposer et rédiger sur son champ de recherche, en lien avec les notions apprises durant le séminaire.
- À la fin du séminaire, l'étudiant.e sera capable de créer un contenu de nature académique lié à la thématique du séminaire et à son objet de recherche.
- À la fin du séminaire, l'étudiant.e comprendra le lien entre le travail social, l'organisation communautaire, l'action collective et les dynamiques sociales actuelles.

Approche pédagogique :

L'approche pédagogique mobilisée dans le cadre de ce séminaire comprendra une partie magistrale afin d'explorer différentes théories et notions incontournables de l'organisation communautaire et de l'action collective.

Des invité.e.s présenteront les enjeux sur lesquels ils et elles travaillent. Les conférences servent à entendre différentes perspectives quant à l'organisation communautaire, de même qu'à inspirer les étudiant.e.s dans leurs réflexions.

Afin de développer les compétences qui sont propres aux études avancées, les séances mobiliseront différentes aptitudes chez les étudiant.e.s. La pédagogie participative permettra aux personnes inscrites au cours de présenter dans une perspective analytique des lectures, d'animer des séances de discussion et de présenter leurs travaux à l'ensemble du groupe.

L'ensemble de ces éléments requiert de la part des personnes inscrites la lecture préalable et attentive de l'ensemble des lectures demandées. Elles demandent également une présence, un intérêt et une participation, de sorte à créer des échanges dynamiques et soutenant pour le cheminement de toutes et tous. Dans cette optique, l'enseignante agira comme personne-ressource pour les étudiant.e.s, de sorte à faciliter des échanges collégiaux dans une atmosphère qui incite à la créativité, au partage et à la réflexion. La qualité des séminaires de maîtrise dépend donc largement de l'investissement de toutes et tous pour créer un processus d'apprentissage collectif optimal.

Calendrier :

Le calendrier contient principalement les thématiques et le matériel qui sera présenté par l'enseignante.

Dans une perspective pédagogique, le contenu de plusieurs séances de la seconde moitié de la session sera à déterminer conjointement entre les étudiant.e.s et l'enseignante.

Finalement, quelques séances comprendront une présentation de la part d'un ou une conférencière qui exposera son champ d'expertise au groupe cours dans l'optique d'interagir avec différent.e.s expert.e.s et d'élargir le champ de connaissance des étudiant.e.s.

| Séances | Contenus, lectures et évaluations |
|-------------------|---|
| 1 10 septembre | <p>Introduction</p> <p>Tour de table virtuel et retour sur le questionnaire préalablement envoyé Discussion autour du plan de cours Repères conceptuels pour le séminaire</p> |
| 2 17 septembre | <p>L'organisation communautaire au XXI^e siècle : enjeux et potentialités à l'ère néolibérale</p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Jetté, C. (2017) Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance : une réalité historique, politique et sociologique. <i>Reflets</i>, 23(1), 28-56.</p> <p>Bourque, D. et al. (2008) L'organisation communautaire au Québec : itinéraire d'une pratique sociale devenue une profession. Dans Bourque et al. <i>L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique</i>, p. 21-40. Québec: PUQ.</p> <p>Pour en savoir plus :</p> <p>Bourque, D. et al. (2008) L'organisation communautaire au Québec : mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention. Dans Bourque et al. <i>L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique</i>, p. 3-20. Québec: PUQ.</p> <p>Talpin, J. et Balazard H. (2016) Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice. <i>Mouvements</i> 85 (1), 11-25.</p> |
| 3 24 septembre | <p>Action collective, militantisme et défense de droit.</p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Fillieule, O. (2009) De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux?. <i>Politique et sociétés</i>, 28(1), 15-36.</p> <p>Péchu, C. (2007) "Laissez parler les objets !". De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objet. Dans Favre, P., Fillieule, O. et F. Jobard (éds.), <i>L'atelier du politiste : Théories, actions, représentations</i>, p. 59-78. Paris: Découverte.</p> <p>Morissette, I., Greissler, E et J.-F. René. (2015) <i>Les pratiques d'action collective dans les Auberges</i>. [Rapport de recherche]. Montréal: RACQ.</p> <p>Pour en savoir plus :</p> |

| | |
|------------------------------|---|
| | <p>Céfaï, D. (2007) <i>Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective</i>. Paris : La découverte.</p> <p>Della Porta, D. et M. Diani. (1999) <i>Social Movements: an Introduction</i>. Malden, Oxford, Carlton: Blackwell Publishing.</p> |
| 4 1 ^{er} octobre | <p>L'organisation et l'action citoyenne à l'épreuve de la réalité : l'organisation communautaire avec des populations vulnérabilisées</p> <p><i>Conférence à confirmer</i></p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Lamoureux, J. (2001) Marges et citoyenneté. <i>Sociologie et sociétés</i>, 33 (2), 29-47.</p> <p>Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s et l'Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement. (2019) <i>Rapport de la Commission sur le travail en entrepôt</i>. Montréal.</p> <p>Pour en savoir plus :</p> <p>Marchand, I. et O. Firbank. (2014) Le vieillir actif des femmes âgées : conceptualiser la citoyenneté au quotidien. <i>Lien social et Politiques</i>, (71), 237-253.</p> <p>Young, I. M. (1989) Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship. <i>Ethics</i>, 99(2), 250-274.</p> |
| 5 8 octobre | <p>Situer l'organisation communautaire : espace, lieu et échelle d'action (le droit à la ville en action?)</p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Berdoulay, V. (1997) Le lieu et l'espace public. <i>Cahiers de géographie du Québec</i>, 41, 114, p. 301-309.</p> <p>Lefebvre, H. (2000 [1974]) <i>La production de l'espace</i>. Paris : Anthropos.</p> <p>Phébus, N. (2013) Des libertaires dans le mouvement communautaire et populaire. Dans Bellemare-Caron, R., Dupuis-Déri, F., Sarrasin, R., Kruzynski, A., Cyr, M.-A. et É. Breton (éds.), <i>Nous sommes ingouvernables: les anarchistes au Québec aujourd'hui</i>. Montréal: Lux éditeur, p. 153-168.</p> <p>Pour en savoir plus :</p> <p>Lefebvre, H. (2009 [1968]) <i>Le droit à la ville</i>. Paris: Economica-Anthropos.</p> |

| | |
|-------------------------|--|
| | <p>Martin, D. G., et Miller, B. (2003) Space and contentious politics. <i>Mobilization: An International Quarterly</i>, 8(2), 143-156.</p> |
| <p>6 15 octobre</p> | <p>Faire de la recherche sur l'organisation communautaire et l'action collective</p> <p><i>Conférence avec Ève-Marie Lampron, agente de développement au Service aux collectivités de l'UQAM</i></p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Kurtzman, L. et E.-M. Lampron. (2018) Coconstruire des connaissances féministes: l'exemple du service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. <i>Nouvelles Questions Feministes</i>, 37(2), 14-29.</p> <p>Ollivier, M. et M. Tremblay. (2000) Féminisme et épistémologie. Dans <i>Questionnements féministes et méthodologie de la recherche</i>. Montréal: L'Harmattan, p. 59-86.</p> <p>Pour en savoir plus :</p> <p>Dumais, L. (2011) La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. <i>SociologieS</i> [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche.</p> <p>Morrisette, J. (2013) Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 25 (2), 35-49.</p> |
| <p>7 22 octobre</p> | <p>Enjeux de reconnaissance, le cas des mobilisations féministes et des groupes de femmes</p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Collectif CourtePointe. (2006) <i>Pointe-Saint-Charles: un quartier, des femmes, une histoire communautaire</i>. Montréal : Éditions du remue-ménage.</p> <p>Halpern, C. (2013) Les dilemmes de la justice sociale. Rencontre avec Nancy Fraser. Dans André, C. Braud, P. et J.-P. Brun. <i>La reconnaissance</i>. France : Éditions Sciences Humaines, p. 59-64.</p> <p>Fraser, N. (2004) Justice sociale, redistribution et reconnaissance. <i>Revue du MAUSS</i>, 23(1), 152-164.</p> |
| <p>8 29 octobre</p> | <p>Semaine de lecture</p> |
| <p>9 5 novembre</p> | <p>Enjeux éthiques et effets de l'action communautaire</p> <p><i>Rencontres individuelles pour évaluer le choix de lecture liée à votre thématique de</i></p> |

| | |
|-------------------|---|
| | <p><i>recherche.</i></p> <p>Lectures préalables :</p> <p>Chabanet, D. et Giugni, M. (2010) Les conséquences des mouvements sociaux. Dans Fillieule et al. <i>Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines</i>. Paris: La découverte, p. 145-161.</p> <p>Toomey, A. H. (2011) Empowerment and disempowerment in Community Development Praticce: Eight Roles Practitioners Play. <i>Community Development Journal</i>, 46(2) 181-195.</p> <p>Pour en savoir plus :</p> <p>Whittier, N. (2004). The Consequences of Social Movements for Each Other. Dans Snow, D., Soule, S. A. et H. Kriesi. <i>The Blackwell Companion to Social Movements</i>. Oxford: Blackwell, p. 531-551.</p> <p>Earl, J. (2004) The Cultural Consequences of Social Movements. Dans Snow, D., Soule, S. A. et H. Kriesi. <i>The Blackwell Companion to Social Movements</i>. Oxford: Blackwell, p. 508-530.</p> |
| 10 12 novembre | <p>Séance à construire avec les étudiant.e.s</p> <p>Lectures préalables en regard de la thématique choisie</p> |
| 11 19 novembre | <p>Séance à construire avec les étudiant.e.s</p> <p>Lectures préalables en regard de la thématique choisie</p> |
| 12 26 novembre | <p>Séance à construire avec les étudiant.e.s</p> <p><i>Évaluation de l'enseignement</i></p> <p>Lectures préalables en regard de la thématique choisie</p> |
| 13 3 décembre | <p>Séance à construire avec les étudiant.e.s</p> <p>Lectures préalables en regard de la thématique choisie</p> |
| 14 10 décembre | <p>Séance à construire avec les étudiant.e.s</p> <p>Lectures préalables en regard de la thématique choisie</p> |
| 15 17 décembre | <p>Colloque étudiant</p> |

Évaluations :

A) Questions soumises en séminaire 20%

B) Choix de lecture liée à votre thématique de recherche, présentation et animation 40%

C) Présentation et réalisation du travail final 40%

A- Questions soumises en séminaire

À deux reprises durant la première partie de la session, chaque étudiant.e devra soumettre via Moodle deux questions portant sur les lectures d'une séance. Les questions devront être soumises au moins 24h avant la séance sélectionnée. Ces questions serviront à orienter les échanges en groupe et à approfondir les enjeux que les textes à lire abordent. Les étudiant-e-s seront évalué-e-s, avant et après la séance, sur la forme, la précision et surtout la pertinence des deux questions soumises, tant au regard des textes auxquels elles réfèrent que de l'apport à la discussion qui s'ensuivra. L'étudiant-e devra présenter brièvement ses questions lors de la séance, en précisant les raisons de son choix.

Cette évaluation permet de travailler les compétences analytiques de la littérature scientifique, de même que la formulation de questionnements de nature académique. Elle permet également de soutenir les objectifs d'apprentissage liés à la compréhension des théories et notions liées à l'organisation communautaire et à l'action citoyenne.

10% pour chaque soumission, pour un total de 20%

Date de présentation : À votre discrétion entre les séances de la première moitié de la session, 24h (mercredi 18h) avant la séance sélectionnée.

B- Choix de lecture liée à votre thématique de recherche, présentation et animation

Chaque personne inscrite au séminaire sera appelée à sélectionner une thématique sur laquelle il ou elle souhaite travailler. La thématique doit être en lien avec l'organisation communautaire et/ou l'action citoyenne. À partir de cette thématique, la personne étudiante pourra sélectionner une lecture scientifique à proposer au groupe cours. L'article ou le chapitre proposé devra être approuvé par l'enseignante. La personne étudiante devra ensuite présenter au groupe la lecture, la contextualiser, soulever sa thèse principale, ses arguments et ses limites. La personne étudiante devra ensuite animer l'échange en groupe, notamment à partir de questions qu'elle aura préparées.

Cette évaluation permet de s'assurer des aptitudes de chaque étudiant.e.s à rechercher des textes de nature académique en lien avec son sujet de recherche. Elle permet également de travailler les capacités analytiques et de synthèse. Conformément aux compétences à développer à la maîtrise, cette évaluation vise également à soutenir la capacité à présenter et discuter d'enjeux théoriques. Finalement, cette évaluation permettra à chaque personne d'analyser un texte phare de leur sujet de recherche et d'amorcer une partie du travail final de ce séminaire.

Choix du sujet et du texte en lien avec l'organisation communautaire ou l'action citoyenne : 10%

Présentation du texte et animation de la discussion : 30%

Date de présentation : Durant la seconde moitié de la session, ordre des présentations à discuter avec les autres étudiant.e.s et l'enseignante.

C- Présentation et réalisation du travail final

L'évaluation finale pour ce séminaire est la rédaction d'un travail sur votre sujet de recherche. Ce travail demande une revue de la littérature en lien avec le sujet que vous avez décidé d'aborder, de même qu'une présentation de l'énigme à laquelle vous tentez de répondre dans votre cheminement à la maîtrise. Bien que vous n'êtes en aucun cas obligé d'aborder de votre sujet de maîtrise, il s'agit d'une opportunité pour approfondir vos intérêts de recherche, avancer dans vos réflexions et bénéficier de la rétroaction de vos pair.e.s et de l'enseignante.

Une brève présentation de ce que vous souhaitez aborder dans le travail final aura lieu durant la dernière séance de la session. Cette présentation se veut un moment pour rassembler vos idées et recevoir des rétroactions constructives qui vous soutiendront dans la rédaction du travail final.

Présentation du sujet pour le travail final : 10%

Travail final en lien avec la thématique sélectionnée : 30%

Date de présentation : 17 décembre 2020

Date de remise : 21 décembre 2020 à 17h00

*Pour vous soutenir dans vos démarches, des références pourront vous être fournies sur demande.

Vie privée :

En aucun cas vous n'avez à dévoiler des informations sur votre vie privée, vos expériences ou sentiments; ni dans les discussions ni dans les travaux. Si une personne qui le désire fait un partage sur sa vie privée, nous nous devons de garder l'information confidentielle.

Bonne session !

Joëlle Dussault
Chargée de cours
École de travail social
Université du Québec à Montréal
dussault.joelle@uqam.ca

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

<http://r18.uqam.ca>

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 /Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

| % du résultat | | 100% | 50% | 40% | 30% | 25% | 20% |
|---------------|----|------|------|------|------|------|------|
| Excellent | A+ | 4.3 | 2.15 | 1.72 | 1.29 | 1.07 | 0.86 |
| | A | 4.0 | 2.00 | 1.60 | 1.20 | 1.00 | 0.80 |
| | A- | 3.7 | 1.85 | 1.48 | 1.11 | 0.92 | 0.74 |
| Très bien | B+ | 3.3 | 1.65 | 1.32 | 0.99 | 0.82 | 0.66 |
| | B | 3.0 | 1.50 | 1.20 | 0.90 | 0.75 | 0.60 |
| | B- | 2.7 | 1.35 | 1.08 | 0.81 | 0.67 | 0.54 |
| Bien | C+ | 2.3 | 1.15 | 0.92 | 0.69 | 0.57 | 0.46 |
| | C | 2.0 | 1.00 | 0.80 | 0.60 | 0.50 | 0.40 |
| | C- | 1.7 | 0.85 | 0.68 | 0.51 | 0.42 | 0.34 |
| Passable | D+ | 1.3 | 0.65 | 0.52 | 0.39 | 0.32 | 0.26 |
| | D | 1.0 | 0.50 | 0.40 | 0.30 | 0.25 | 0.20 |
| Échec | E | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

| | | 100 | 50 | 40 | 30 | 25 | 20 |
|-----------|----|---------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Excellent | A+ | 94,0 à 100 | 47 à 50 | 38 à 40 | 29 et 30 | 24 et 25 | 19 et 20 |
| | A | 90,0 à 93,9 | 45 et 46 | 36 et 37 | 27 et 28 | 23 | 18 |
| | A- | 86,0 à 89,9 | 43 et 44 | 35 | 26 | 22 | - |
| Très bien | B+ | 82,0 à 85,9 | 41 et 42 | 33 et 34 | 25 | 21 | 17 |
| | B | 78,0 à 81,9 | 39 et 40 | 31 et 32 | 24 | 20 | 16 |
| | B- | 75,0 à 77,9 | 38 | 30 | 23 | 19 | 15 |
| Bien | C+ | 71,0 à 74,9 | 36 et 37 | 29 | 22 | 18 | - |
| | C | 68,0 à 70,9 | 34 et 35 | 27 et 28 | 21 | 17 | 1 |
| | C- | 65,0 à 67,9 | 33 | 26 | 20 | - | 4 |
| Passable | D+ | 62,0 à 64,9 | 31 et 32 | 25 | 19 | 16 | - |
| | D | 60,0 et 61,9 | 30 | 24 | 18 | 15 | 12 |
| Échec | E | 59,9 et moins | 29 et - | 23 et - | 17 et - | 14 et - | 11 et - |